

Responsable de programme immobilier

RNCP14501 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	341
Code(s) ROME	C1503, C1504
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	14/04/2015

Certificateur(s)

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

<http://www.cnam.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le promoteur immobilier coordonne des programmes immobiliers : il supervise les études de faisabilité techniques, financières, administratives de projets immobiliers en fonction des besoins d'une clientèle potentielle. Il assure le lancement et la commercialisation des réalisations immobilières selon la réglementation, les délais, les objectifs de rentabilité. Il prospecte les terrains à bâtir. Il coordonne (étude, montage du dossier...) le choix des maîtres d'œuvre, la construction, la réception des ouvrages.

Activités principales :

- prospecter le marché (terrains à bâtir et biens immobiliers...)
- étudier la faisabilité et la rentabilité du projet
- établir les budgets prévisionnels, les montages juridiques et financiers
- suivre les procédures administratives (certificat d'urbanisme, permis de construire,...)
- effectuer les procédures d'acquisition du terrain, du bien immobilier
- déterminer les commandes de travaux (maîtrise, ingénierie...)
- sélectionner les entreprises et les architectes, maîtres d'œuvre.
- suivre et coordonner les différents intervenants, prestataires (techniques, commerciaux, juridiques, études, maîtres d'œuvre)
- contrôler la conformité de réalisation du projet, du chantier, des prestations et effectuer des ajustements

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- déterminer la faisabilité d'une opération immobilière sur le plan législatif, administratif, financier, technique et commercial ;
- réaliser un programme immobilier sur les plans urbanistiques, juridiques, techniques, financiers et commerciaux ;
- détecter, concevoir la faisabilité et mettre en œuvre la planification d'opérations en fonction du contexte législatif, administratif et commercial local.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Promotion immobilière, maîtrise d'ouvrage, développement foncier.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Monteur d'opération, aménageur, développeur, cadre dans groupe de promotion et d'investissement, Chargé d'affaires immobilières, Chargé de mission immobilière, Chargé de programmes immobilier neuf, Chargé d'études immobilières, Chargé d'expansion immobilière, Chargé d'opérations immobilières, Chargé d'opérations immobilières, Directeur de développement immobilier, Directeur de la construction immobilière, Directeur de la promotion immobilière, Directeur de nouveaux programmes immobiliers, Directeur des investissements immobiliers, Directeur des programmes immobiliers, Monteur d'opérations immobilières, Pilote d'opérations immobilières, Responsables de nouveaux programmes immobiliers, Responsable de programme immobilier.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Carte T

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée) R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	11 605
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

- quatre membres internes au Cnam
- deux membres externes au Cnam

COMPOSITION DU JURY — VAE

- l'administrateur général du Cnam ou son représentant,
- quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant,
- deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	14/04/2015
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP16941

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
CNAM

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14501/>